



Séparation avec une étrangère

Par **Emimilie56**, le **08/01/2012** à **17:34**

Bonjour à tous

j'espère que vous allez pouvoir répondre rapidement, c'est assez urgent.

Un membre de ma famille s'est marié avec une étrangère il y a presque 3 ans, et il y a 1 an et demi, ils ont eu un enfant.

Tout à commencé quand elle était enceinte, elle voulait toujours plus d'argent, ne faisait rien, était désagréable avec tout le monde. Le père n'a rien dit, mettant ça sur le compte du stress. Mais même après la naissance de l'enfant, la situation n'a cessé d'empirer..

Il y a quelques semaines, ça a dégénérer.. Elle n'ai plus heureuse, elle veut repartir dans son pays d'origine avec l'enfant, interdire au père de le voir, mais quand même recevoir une grosse somme d'argent tout les mois de sa part... Ça part vraiment en live, elle devient hystérique et violente.

Son père est désespéré et toute la famille à peur pour l'enfant.

J'aimerais savoir, en cas de séparation, de quels droits bénéficie le père ?

Merci
Emilie.

Par **Claralea**, le **08/01/2012** à **18:36**

Le père et l'enfants sont français ? Le père peut déjà s'il a des gros soupçons qu'elle puisse partir avec l'enfant, faire une interdiction de sortie de territoire. Mais de quelle origine est cette "etrangere" ?